

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE DE LA ROCHETTE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770389100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MELUN VAL DE SEINE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE LA ROCHETTE (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer le statut juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	19
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalonnage des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TBOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TBOM - Investissement (3)	Sans Objet
A9 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	46
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	49
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	51
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (6)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54

D2-Arrêté et signatures

III - Vote du budget

B5-Détail des dépenses d'investissement

57

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 6213-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique délégués en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué le TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5213-38 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Et la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions édictées à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au livre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque exercice, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77389	MAIRIE DE LA ROCHETTE MAIRIE DE LA ROCHETTE	BP 2017
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3376
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	21
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération de Meun Val de Seine	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1117	743
2	Produit des impositions directes/population	530	369
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1223	899
4	Dépenses d'équipement brut/population	134	263
5	Encours de dette/population	230	697
6	DGF/population	103	162
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'annexe N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs (EPA) que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 9 000 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs (EPA) que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les écoles, les EPCI ne sont pas dotés d'une fiscalité propre et les données doivent concerner exclusivement des communes et des EPCI, à l'exception d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5211-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe i ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres : opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement),
- budgétaires (débitation n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLEII
A1**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 826 200,00	4 884 758,23
	+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 561 448,77
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		4 826 200,00	4 826 200,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1088)	1 648 315,15	1 040 088,18
	+		+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	585 684,85	105 534,80
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 098 376,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 242 000,00	2 242 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		8 888 200,00	8 888 200,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans confusion avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A savoir uniquement en cas de reprise des restes de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 280 530,00	0,00	1 275 480,00	1 275 480,00	1 275 480,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 520 890,00	0,00	2 502 640,00	2 502 640,00	2 502 640,00
014	Atténuations de produits	21 000,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
85	Autres charges de gestion courante	282 018,00	0,00	281 502,00	281 502,00	281 502,00
858	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 094 438,00	0,00	4 093 622,00	4 093 622,00	4 093 622,00
66	Charges financières	12 480,89	0,00	14 307,66	14 307,66	14 307,66
67	Charges exceptionnelles	9 192,43	0,00	9 737,66	9 737,66	9 737,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	45 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 161 085,32	0,00	4 117 667,31	4 117 667,31	4 117 667,31
023	Virement à la section d'investissement (5)	110 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	174 314,48		178 532,69	178 532,69	178 532,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		284 314,48		508 532,69	508 532,69	508 532,69
TOTAL		4 445 400,00	0,00	4 626 200,00	4 626 200,00	4 626 200,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 626 200,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	75 000,00	0,00	71 480,33	71 480,33	71 480,33
73	Produits services, domaine et ventes div	418 200,00	0,00	458 520,00	458 520,00	458 520,00
73	Impôts et taxes	2 622 528,00	0,00	2 710 824,90	2 710 824,90	2 710 824,90
74	Dotations et participations	804 297,00	0,00	742 628,00	742 628,00	742 628,00
75	Autres produits de gestion courante	66 912,00	0,00	65 700,00	65 700,00	65 700,00
Total des recettes de gestion courante		3 985 935,00	0,00	4 048 154,23	4 048 154,23	4 048 154,23
76	Produits financiers	10,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels	49 070,45	0,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 035 015,45	0,00	4 055 759,23	4 055 759,23	4 055 759,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 730,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 730,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL		4 050 745,45	0,00	4 064 759,23	4 064 759,23	4 064 759,23

R 062 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 561 440,77

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 626 200,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)

489 532,69

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	97 964,15	60 012,00	8 650,00	8 650,00	66 062,00
204	Subventions d'équipement versées	67 500,00	39 500,00	0,00	0,00	39 600,00
21	Immobilisations corporelles	583 870,00	133 161,08	548 432,67	548 432,67	679 693,75
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	382 711,77	1 003 658,06	1 003 658,06	1 386 367,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	749 334,15	595 684,85	1 606 138,73	1 606 138,73	2 181 828,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	7 835,75	7 835,75	7 835,75
16	Emprunts et dettes assimilées	67 105,85	0,00	65 635,80	65 635,80	65 635,80
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	97 105,85	0,00	73 471,55	73 471,55	73 471,55
45...	Total des opé pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	7 784,87	7 784,87	7 784,87
	Total des dépenses réelles d'investissement	846 440,00	595 684,85	1 637 315,15	1 637 315,15	2 233 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	15 736,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
041	Coérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	15 736,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
	TOTAL	862 170,00	595 684,85	1 646 315,15	1 646 315,15	2 242 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 000,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	104 863,00	105 534,00	380 340,80	380 340,80	485 574,80
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 704,87	7 704,87	7 704,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	104 863,00	105 534,00	388 045,77	388 045,77	483 579,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1088)	104 021,34	0,00	135 305,65	135 305,65	135 305,65
1088	Excédents de fonctionnement capitalisés (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 680,00	0,00	500,00	500,00	500,00
	Total des recettes financières	113 601,34	0,00	136 805,65	136 805,65	136 805,65

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Restes à réaliser N (3)	(= RAR + vote)
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	7 704,87	7 704,87	7 704,87
Total des recettes réelles d'investissement		218 894,34	105 534,09	531 556,49	531 556,49	637 090,48
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	110 000,00		330 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	174 314,48		178 532,89	178 532,89	178 532,89
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		284 314,48		508 532,89	508 532,89	508 532,89
TOTAL		503 208,82	105 534,09	1 040 089,18	1 040 089,18	1 145 623,18

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 095 378,82
--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 060,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	499 532,89
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote L.B.

(2) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 021 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'investisseur personnel simplifiée autorisée pour les seules opérations d'aménagement (lotissement, ZAC...) par ailleurs réalisées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation totale en espèces au profit d'un service public non personnel 3 qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1088 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 275 480,00		1 275 480,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 502 640,00		2 502 640,00
014	Atténuations de produits	34 000,00		34 000,00
00	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
06	Autres charges de gestion courante	281 502,00		281 502,00
066	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
06	Charges financières	14 307,85	0,00	14 307,85
07	Charges exceptionnelles	9 737,66	0,00	9 737,66
08	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	178 632,89	178 632,89
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		330 000,00	330 000,00
Dépenses de fonctionnement - Total		4 117 687,31	508 632,89	4 626 320,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 626 320,20
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 836,76	0,00	7 836,76
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1888 non budgétaires)	65 635,80	0,00	65 635,80
18	Compte de liaison : affectat* (BA, règle)	(0) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (8)	66 062,00	0,00	66 062,00
204	Subventions d'équipement versées	39 500,00	0,00	39 500,00
21	Immobilisations corporelles (8)	679 893,75	0 000,00	688 893,75
22	Immobilisations reçues en affectation (8)	(00) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 366 367,83	0,00	1 366 367,83
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)		0,00	0,00
30	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	7 704,87	0,00	7 704,87
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
50	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 233 000,00	0 000,00	2 242 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 000,00
---	---------------------

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	71 480,33		71 480,33
80	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	458 520,00		458 520,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes	2 710 824,90		2 710 824,90
74	Dotations et participations	742 629,00		742 629,00
75	Autres produits de gestion courante	65 700,00	0,00	65 700,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels	6 600,00	0,00	6 600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
78	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		4 055 759,23	9 000,00	4 064 759,23

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	561 440,77
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 626 200,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	135 305,85	0,00	135 305,85
13	Subventions d'investissement	485 874,90	0,00	485 874,90
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, règle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
214	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 704,87	0,00	7 704,87
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		178 532,69	178 532,69
29	Prov. pour dépréciat* immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	7 704,87	0,00	7 704,87
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement		330 000,00	330 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	500,00		500,00
Recettes d'investissement - Total		637 090,49	508 532,69	1 145 623,18

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 098 376,82
--	---------------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 000,00
---	---------------------

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 260 530,00	1 275 480,00	1 275 480,00
6342	Achats prestati services (hors terrains)	17 800,00	18 216,00	18 216,00
63611	Eau et assainissement	25 000,00	27 500,00	27 500,00
63612	Energie - Electricité	119 000,00	113 000,00	113 000,00
63613	Chauffage urbain	85 000,00	89 000,00	89 000,00
63621	Combustibles	14 000,00	13 000,00	13 000,00
63622	Carburants	14 000,00	10 700,00	10 700,00
63623	Alimentation	17 000,00	17 880,00	17 880,00
63631	Fournitures d'entretien	23 500,00	20 000,00	20 000,00
63632	Fournitures de petit équipement	24 066,00	20 150,00	20 150,00
63633	Fournitures de voirie	8 000,00	8 280,00	8 280,00
63636	Vêtements de travail	8 100,00	10 300,00	10 300,00
6364	Fournitures administratives	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6365	Livres, disques, ... (médiathèque)	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6367	Fournitures scolaires	17 500,00	17 760,00	17 760,00
6368	Autres matières et fournitures	85 000,00	89 460,00	89 460,00
6371	Contrats de prestations de services	183 190,00	200 800,00	200 800,00
6372	Crédit-bail mobilier	8 000,00	0,00	0,00
6373	Locations mobilières	28 700,00	21 980,00	21 980,00
63721	Entretien terrains	42 500,00	42 000,00	42 000,00
63722	Entretien bâtiments	0,00	0,00	0,00
637221	Entretien, réparations bâtiments publics	61 200,00	70 380,00	70 380,00
637228	Entretien, réparations autres bâtiments	8 000,00	8 000,00	8 000,00
63723	Entretien voies et réseaux	0,00	0,00	0,00
637231	Entretien, réparations voies	87 000,00	87 800,00	87 800,00
637232	Entretien, réparations réseaux	43 300,00	37 000,00	37 000,00
63724	Entretien: bois et forêts	8 000,00	6 000,00	6 000,00
63751	Entretien matériel roulant	17 000,00	15 000,00	15 000,00
63758	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 700,00	8 700,00
6376	Maintenance	53 080,00	60 880,00	60 880,00
6378	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00
6379	Multirisques	30 800,00	30 000,00	30 000,00
637	Etudes et recherches	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6382	Documentation générale et technique	8 300,00	8 000,00	8 000,00
6384	Versements à des organismes de formation	8 880,00	12 420,00	12 420,00
6388	Autres frais divers	5 560,00	8 909,00	8 909,00
6326	Indemnités aux comptables et régisseurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6328	Honoraires	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6327	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	8 000,00	8 000,00
6331	Annonces et insertions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Fêtes et cérémonies	24 878,00	22 735,00	22 735,00
6333	Foires et expositions	8 800,00	9 000,00	9 000,00
6336	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	500,00
6337	Publications	20 000,00	16 000,00	16 000,00
6338	Divers	800,00	1 200,00	1 200,00
6347	Transports collectifs	15 480,00	14 980,00	14 980,00
6348	Divers	100,00	200,00	200,00
6351	Voyages et déplacements	5 300,00	3 600,00	3 600,00
6358	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6357	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6361	Frais d'affranchissement	14 150,00	14 150,00	14 150,00
6362	Frais de télécommunications	15 000,00	13 350,00	13 350,00
637	Services bancaires et assimilés	500,00	800,00	800,00
6361	Concours divers (cotisations)	850,00	1 000,00	1 000,00
6372	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	700,00	700,00	700,00
6373	Frais de nettoyage des locaux	60 800,00	117 360,00	117 360,00
6375	Autres services extérieurs	4 100,00	4 300,00	4 300,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	13 000,00	13 000,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	250,00	250,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Prévisions nouvelles (3)	Vote (4)
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	350,00	300,00	300,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 500,00	9 000,00	9 000,00
612	Charges de personnel, frais assimilés	2 520 890,00	2 582 840,00	2 582 840,00
6215	Autre personnel extérieur	23 300,00	21 050,00	21 050,00
6331	Versement de transport	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00	7 050,00	7 050,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 500,00	22 500,00	22 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	943 000,00	1 017 650,00	1 017 650,00
64112	NBI, SFT, Indemnité résidence	56 500,00	54 500,00	54 500,00
64116	Autres indemnités titulaires	194 400,00	205 000,00	205 000,00
64131	Rémunérations non tit.	412 100,00	300 000,00	300 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	17 000,00	17 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 800,00	12 150,00	12 150,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	289 000,00	270 000,00	270 000,00
6463	Cotisations aux caisses de retraites	316 200,00	339 000,00	339 000,00
6454	Cotisations aux A.S.B.E.D.I.C.	29 800,00	22 000,00	22 000,00
6465	Cotisations pour assurance du personnel	160 100,00	168 000,00	158 000,00
6468	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	8 800,00	7 240,00	7 240,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	13 000,00	12 500,00	12 500,00
6475	Médecins du travail, pharmacie	7 690,00	10 100,00	10 100,00
614	Atténuations de produits	21 000,00	34 000,00	34 000,00
73923	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	34 000,00	34 000,00
73926	Fonds péréquation ress. interco., commun.	21 000,00	0,00	0,00
68	Autres charges de gestion courante	282 012,00	281 502,00	281 502,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	500,00	500,00	500,00
6531	Indemnités	85 000,00	68 100,00	68 100,00
6532	Frais de mission	800,00	600,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 300,00	2 800,00	2 800,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	6 400,00	8 200,00	8 200,00
6535	Formation	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	2 400,00	2 400,00
6542	Créances éteintes	400,00	300,00	300,00
6554	Contribut* organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib* fonds compens. ch. territoriales	4 500,00	4 300,00	4 300,00
65548	Autres contributions	22 060,00	22 800,00	22 800,00
6556	Contribut* GNFPT (personnel privé employé)	27 500,00	23 150,00	23 150,00
65731	Subv. fonct. Etat	1 000,00	1 050,00	1 050,00
65732	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	40 500,00	40 500,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privées	116 683,00	108 802,00	108 802,00
658	Charges diverses de gestion courante	900,00	800,00	800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (611 + 612 + 614 + 65 + 658)		4 084 433,00	4 083 622,00	4 083 622,00
66	Charges financières (b)	12 480,08	14 307,65	14 307,65
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 918,27	12 508,91	12 508,91
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 543,82	1 798,74	1 798,74
67	Charges exceptionnelles (c)	9 192,43	9 137,86	9 137,86
6711	Intérêts monétaires, pénalités / marché	50,00	500,00	500,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	9 092,43	9 137,86	9 137,86
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
622	Dépenses imprévues (e)	46 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 181 985,52	4 117 967,31	4 117 657,31
023	Virement à la section d'investissement	119 000,00	339 000,00	339 000,00
043	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	174 314,48	178 532,69	178 532,69
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00	0,00	0,00
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077217703891-20170330-2017-03-15-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de dépôt en préfecture : 03/04/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vota (4)
6611	Dot. amort. et prov. immo incorporées	174 314,48	178 532,69	178 532,69
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		284 314,48	508 532,69	508 532,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		284 314,48	508 532,69	508 532,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 448 400,00	4 626 208,00	4 626 200,00

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 626 208,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	3 113,38
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 314,62
= Différence ICNE N - ICNE N-1	1 798,74

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors rectifs à l'adoption.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
 (6) Si le compte ou l'établissement applique le régime des provisions sans-budgétaires.
 (7) Cf. délimitations du chapitre des opérations d'ordre, DP 042 = R 040.
 (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 676 et 678 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisation »).
 (9) Le compte 66112 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (11) Inscrire en cas de reprise des éléments de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	75 000,00	71 480,33	71 480,33
6418	Remboursements rémunérations personnel	75 000,00	71 480,33	71 480,33
70	Produits services, domaine et ventes div	418 200,00	488 620,00	488 620,00
70311	Concessions dimètres (produit net)	6 000,00	3 500,00	3 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	2 700,00	2 500,00	2 500,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	36 600,00	36 000,00	36 000,00
70368	Autres redevances et recettes diverses	300,00	270,00	270,00
7062	Redevances services à caractère culturel	5 100,00	5 500,00	5 500,00
7088	Redevances services à caractère social	368 200,00	407 250,00	407 250,00
70878	Remb. frais per d'autres redevables	100,00	3 500,00	3 500,00
73	Impôts et taxes	2 622 628,00	2 710 624,90	2 710 624,90
7311	Taxes foncières et d'habitation	1 784 654,00	1 810 205,00	1 810 205,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	3 630,00	3 600,00	3 600,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	688 200,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	688 185,00	688 185,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	0,00	88 668,00	88 668,00
7322	Fiscalité reversée / intermédiaire fonds	88 668,00	0,00	0,00
73221	FNCR	0,00	3 929,00	3 929,00
73223	Fonds participation rass. com. et intercom	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	63 447,00	63 447,00
7323	Revers. prés. de l'Etat sur le PSL	3 929,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	58 000,00	57 350,00	57 350,00
7362	Taxes de séjour	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	1 485,00	1 465,00	1 460,00
74	Dotations et participations	604 287,00	742 629,00	742 629,00
7411	Dotations forfaitaire	306 807,00	281 914,00	281 914,00
74121	Dotation de solidarité rurale	20 000,00	31 500,00	31 500,00
744	FCTVA	0,00	18 115,00	18 115,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	6 540,00	10 900,00	10 900,00
7473	Participat* Département	17 000,00	16 800,00	16 800,00
7478	Participat* Autres organismes	323 500,00	323 700,00	323 700,00
748314	Dotat* unique compensat* spécif. TP	1 300,00	2 400,00	2 400,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 300,00	3 300,00	3 300,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncières	9 000,00	5 000,00	5 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	20 000,00	15 000,00	15 000,00
748372	Dotation politique de la ville	0,00	12 000,00	12 000,00
74838	Autres attribut* péréquat* et compensat*	85 000,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	16 580,00	22 200,00	22 200,00
75	Autres produits de gestion courante	66 912,00	66 700,00	66 700,00
752	Revenus des immeubles	66 912,00	66 800,00	66 500,00
758	Produits divers de gestion courante	300,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		3 938 935,00	4 048 154,23	4 049 194,21
76	Produits financiers (b)	10,00	5,00	5,00
761	Produits de participations	10,00	5,00	5,00
7622	Prod. immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 070,45	6 690,00	6 690,00
7713	Libéralités reçues	100,00	100,00	100,00
7714	Récouvrement créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat* gestion	1 112,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	800,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	100,00	0,00	0,00
7786	Produits exceptionnels divers	47 158,45	5 000,00	5 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 038 015,45	4 055 789,23	4 055 759,23

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (7) (8)	15 730,00	9 000,00	9 000,00
722	Immobilisations corporelles	15 730,00	9 000,00	9 000,00
776	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00
7761	Dif / réel (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		15 730,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 060 745,45	4 064 758,25	4 064 759,25

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	561 440,77
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 626 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modèle de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
 (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 776 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessations d'immobilisation »).
 (8) Le compte 7615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire primitivement amplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoires budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	97 864,15	6 080,00	6 080,00
202	Frais réels et documents urbanisme	13 859,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	63 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits assimilés	21 195,15	1 080,00	1 080,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	57 600,00	0,00	0,00
2041582	Autres grés - Bâtiments et installat*	57 600,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	593 876,60	546 432,67	546 432,67
2111	Terrains nus	0,00	4 296,00	4 296,00
2116	Terrains bâtis	4 700,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	24 000,00	24 000,00
21311	Hôtel de ville	2 900,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 700,00	26 800,00	26 800,00
21319	Équipements du cimetière	17 600,00	6 800,00	6 800,00
21318	Autres bâtiments publics	133 800,00	86 050,00	86 050,00
2138	Autres constructions	114 200,00	13 000,00	13 000,00
2151	Réseaux de voirie	61 000,00	178 000,00	178 000,00
2152	Installations de voirie	3 900,00	2 700,00	2 700,00
21534	Réseaux d'électrification	109 750,00	116 750,00	116 750,00
21536	Autres réseaux	64 000,00	0,00	0,00
21562	Autres matériels, outillages incendie	4 300,00	800,00	800,00
21568	Autres mat., matériels, outillages techniques	7 300,00	27 650,00	27 650,00
2182	Matériel de transport	16 500,00	11 300,00	11 300,00
2183	Matériel de bureau et informatique	8 200,00	9 180,00	9 180,00
2184	Mobilier	10 850,00	25 510,00	25 510,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 270,00	5 876,67	5 876,67
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	1 003 856,06	1 003 856,06
2313	Constructions	0,00	1 003 856,06	1 003 856,06
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		749 334,15	1 656 138,73	1 656 138,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 835,75	7 835,75
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1318	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communies du GFP	0,00	7 835,75	7 835,75
16	Emprunts et dettes assimilées	67 105,85	65 635,60	65 635,60
1641	Emprunts en euros	67 105,85	65 635,60	65 635,60
18	Comptes de liaison : affectat* (BA, règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
029	Dépenses imprévues	39 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		67 105,85	73 471,60	73 471,60
4681206	TRAVAUX RUE PISSARRO (6)	0,00	7 704,87	7 704,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	7 704,87	7 704,87
TOTAL DEPENSES REELLES		845 440,00	1 637 315,15	1 637 315,15
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7)	15 736,00	9 000,00	9 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	15 736,00	9 000,00	9 000,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
 0001217703891-20170330 2017-03-15-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2017
 Date de réception en préfecture : 03/04/2017

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2116	Terrains bâtis	2 300,00	0,00	0,00
2116	Cimetière	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	1 887,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbrutes	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	2 437,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	218,00	2 000,00	2 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 973,00	3 000,00	3 000,00
2139	Autres constructions	6 120,00	0,00	0,00
2161	Réseaux de voirie	1 095,00	4 000,00	4 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		15 730,00	9 000,00	9 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		962 170,00	1 648 315,15	1 648 315,15

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	585 884,85
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors mises à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 8 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D-040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = RI 041.
- (11) Intéressé en cas de reprises des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 139)	104 993,00	380 340,90	380 340,90
1321	Subv. non transf. Etat, étab. nationaux	0,00	15 000,00	15 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	78 865,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. Communes du GFP	18 300,00	78 802,00	78 802,00
1325	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	8 985,00	285 218,90	285 218,90
1342	Amendes de police non transférable	1 033,00	2 220,00	2 220,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 704,87	7 704,87
2161	Réseaux de voirie	0,00	7 704,87	7 704,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		104 993,00	380 045,77	380 045,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 021,34	135 285,85	135 285,85
10222	FCTVA	74 021,34	79 040,00	79 040,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	56 245,85	56 245,85
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA, régis)	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	9 580,00	900,00	900,00
Total des recettes financières		113 601,34	136 185,85	136 185,85
4582200	TRAVAUX RUE PISSARRO (5)	0,00	7 704,87	7 704,87
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	7 704,87	7 704,87
TOTAL RECETTES REELLES		218 594,34	531 536,49	531 536,49
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	110 000,00	330 000,00	330 000,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	174 314,48	178 532,69	178 532,69
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des documents	100,43	140,27	140,27
28031	Frais d'études	720,00	1 016,00	1 016,00
2804182	Subv. Cre : Bâtiments, installations	20 370,00	20 370,00	20 370,00
28041812	GFP rei : Bâtiments, installations	9 120,00	9 120,00	9 120,00
2804182	GFP : Bâtiments, installations	27 801,87	26 763,74	26 763,74
280422	Privé : Bâtiments, installations	134,10	134,10	134,10
28051	Concessions et droits similaires	5 071,48	5 402,22	5 402,22
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	146,40	146,40	146,40
28152	Installations de voirie	888,42	1 014,84	1 014,84
281589	Autres matériels, outillages incendie	1 286,09	1 434,35	1 434,35
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 548,00	3 588,94	3 588,94
28158	Autres installat ⁿ , matériel et outillage	1 107,70	812,47	812,47
28182	Matériel de transport	27 298,41	30 020,80	30 020,80
28183	Matériel de bureau et informatique	12 070,44	8 831,25	8 831,25
28184	Mobilier	23 711,87	24 623,85	24 623,85

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	34 340,26	42 183,58	42 183,58
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		284 314,48	508 532,69	508 532,69
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		284 314,48	508 532,69	508 532,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		582 988,82	1 040 089,18	1 040 089,18

+		RESTES A REALISER N-1 (10)	105 534,00
+		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 095 376,82
=		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 242 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes approuvé par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote du conseil délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV-A0 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
 (7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit de la cession d'immeubles »).
 (8) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'initiation ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Méthode de remboursement (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Cadeau de gracieux avant (8)
								Niveau de taux (5)	Taux nominal					
160 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
161 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					528 674,00									
1611 Emprunts en euros (Total)					528 674,00									
0000001232	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDE	28/09/2013	17/02/2013	17/02/2015	300 000,00	F		3,620	0,000		T	P	N	A-1
28000184	CAISSE EPARGNE	20/06/1998	31/07/1998	31/10/1998	228 674,00	F		6,136	0,000		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
1644 Emprunts émis en euros option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
168 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consenties du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts aux comptes spécifiques du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M2TP et PTP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-occupants (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20170330-2017-03-15-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20170330-2017-03-15-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2017
 Date de réception préfecture : 03/04/2017

Mairie de LA ROCHELETTE - MAIRIE DE LA ROCHELETTE - BP - 2017

Niveau (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Code d'attribution au date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Montant (2)	Type de taux appliqué (3)	Index (4)	Taux initial		Droits	Proportionnalité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie de prêts (9)
								Niveau de base (6)	Taux actuariel					
165 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1661 Autres emprunts (Total)					0,00									
1662 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1667 Autres dettes (Total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mob. Indiquer le date de la première mobilisation.
 (2) Montant : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas annuellement ajusté comme le simple additif d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex: Barler à base).
 (5) Indiquer le niveau de base à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
 (7) Indiquer C pour annuité constante, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autre à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire FOCIS-01/077C du 25 juin 2010 sur les procédures financières affectées aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65732			CCAS DE LA ROCHETTE	Etablissement de droit public	40 800,00
6574			COOPERATIVE SCOLAIRE MATISSE	Association	2 000,00
6574			PHOTO CLUB DE LA ROCHETTE	Association	500,00
6574			CLUB INFORMATIQUE	Association	6 700,00
6574			COMITE DES PETES	Association	12 000,00
6574			KIDS ENGLISH	Association	400,00
6574			LES CHATS LIBRES DE LA ROCHETTE	Association	400,00
6574			LES ARTISTES DE LA ROCHETTE	Association	300,00
6574	SUBVENTION 2017		ASR	Association	65 000,00
6574			AMIS DE L'HISTOIRE DE LA ROCHE	Association	300,00
6574	SUBVENTION 2017		AMICALE DES EMPLOYES	Association	12 800,00
6574			SOCIETE DE CONCOURS HIPPIQUE	Association	900,00
6574			RENCONTRE ROCHETTOISES	Association	780,00
6574			USEP ALFRED BISLEY	Association	5 422,00
6574			ASSOCIATION TOURNE SOL	Association	300,00
6574			SPA REFUGE VALX LE PENIL	Association	180,00
6574			SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE	Département	230,00
6574			QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Association	270,00
6574			LA ROCHETTE ENVIRONNEMENT	Association	300,00
6574			LA BRANCHE ARTISTIQUE	Association	320,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Désignation ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	AGENTS NON TITULAIRES				
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)									
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article 8-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)									
Adjoint administratif principal 2e cl.	C	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	0,00	10,00	
Adjoint administratif territorial.	C	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)									
Adjoint technique principal de 1re cl.	C	20,00	0,00	20,00	20,00	20,00	0,00	20,00	
Adjoint technique principal de 2e cl.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint technique territorial.	C	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00	
Ingénieur	A	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00	0,00	10,00	
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE SOCIALE (d)									
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)									
ATSEM principal de 2e cl.	C	14,50	0,00	14,50	14,50	14,50	0,00	14,50	
Agent social	C	4,50	0,00	4,50	4,50	4,50	0,00	4,50	
Agent social principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Auxiliaire de puériculture P de 2e cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	6,00	0,00	6,00	6,00	6,00	0,00	6,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)									
FILIERE SPORTIVE (g)									
FILIERE CULTURELLE (h)									
Adjoint territorial du patrimoine.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)									
Adjoint d'animation principal 2e cl.	C	15,00	5,37	20,37	21,37	10,30	10,37	21,77	
		3,00	0,00	3,00	3,00	3,00	0,00	3,00	

Accusé de réception en préfecture
077-217703891-20170330-2017-03-15-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception en préfecture : 03/04/2017

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation	C	12,00	5,37	17,37	7,80	9,57	17,17
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (1)							
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (4) (5)							
Apprenti		1,84	0,00	1,84	0,00	1,84	1,84
Contract unique d'insertion		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
		0,84	0,00	0,84	0,00	0,84	0,84
TOTAL GENERAL (h + a + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,34	5,23	71,57	45,86	24,57	70,23

(1) Les grades ou emplois sont classés conformément à la circulaire n° NOR : INT8600102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont (spécialement) comparables dans leur classe d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires ouverts par réaffectation de crédits. Les emplois permanents à temps complet sont comparables à leur classe d'origine. Les emplois permanents à temps non complet sont comparables à leur classe d'origine. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur nombre de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(4) ETPPT = Effectifs physiques * durée de temps de travail / période d'activité dans l'année. Exemple : un agent à temps plein (durée de travail = 100 %) pendant toute l'année correspond à 1 ETPPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (durée de travail = 80 %) pendant toute l'année correspond à 0,8 ETPPT (0,8 * 1 = 0,8).

(5) Présents la moitié de l'année (ex : 0,00 de 6 mois, réaffectés) correspondent à 0,4 ETPPT (0,8 * 0,5 = 0,4). Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi adossé, * emplois à éprouvance * règles par l'article 139 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703891-20170330-2017-03-15-DE
 Date de télétransmission : 03/04/2017
 Date de réception préfecture : 03/04/2017

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taux d'habitation	6 683 000,00	-1,41	12,82	2,44	839 608,00	0,90
TFPM	5 089 000,00	2,21	16,85	0,00	858 507,00	2,14
TFPIS	21 900,00	-16,12	46,50	0,00	15 088,00	-16,11
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,88	0,00			0,90	0,80

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 23
 VOTES : Par Chapin
 Pour :
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24.3.2017

Présenté par (1)
 A. le 30.3.2017



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A. le 30.3.2017
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

AGIBSON Jérôme	
BAILLY-COMTE Marie-Catherine	
BIANCO Jean-Louis	
BOYNADEL Jean-Pierre	
CHARRIER Zahra	
COUDRE Sylvie	
EVENAT Morgan	
FILIPPI Françoise	
ILBERT Michèle	
JEAMMET Geneviève	
LAFAYE Jean-Louis	
MEURET Pascale	
OLLMIER Anna	
PARDO Françoise	
PICARD Patrick	
PIERSON Michel	
POITTEVIN DE LA FREGONNIERE Ursula	
REGUILLO-LARA Florent	
SARTORI Alain	
STOLTZ Dominique	
TOURNAFOND Olivier	

Accusé de réception en préfecture
094217703891-20170330-2017-03-15-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

WATREMEZ Bernard
YVROUD Pierre

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A. le



ou le président de l'organisme.
révisé / vérifié / émis :